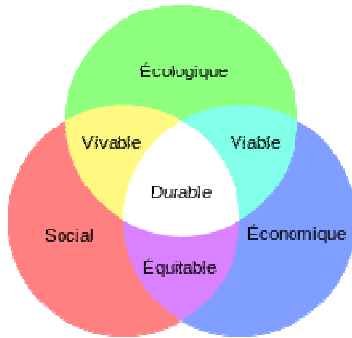




POLITIQUE DEVELOPPEMENT DURABLE



Depuis 2012, L'association d'hygiène sociale de la Sarthe, gestionnaire du service d'HAD s'est engagée avec détermination dans une démarche de développement durable en cohérence avec les objectifs du Grenelle de l'environnement, du Plan Hôpital 2012 et de recommandations de la Haute Autorité de Santé. La politique de développement durable s'inscrit dans la politique d'amélioration continu de la qualité et de la sécurité. Elle contribue à mieux maîtriser la dimension environnementale de l'activité d'HAD. Les orientations en matière de développement durable repose ainsi sur quatre axes forts :

1) Mettre en œuvre un pilotage stratégique de la démarche de développement durable

Le développement durable est une nouvelle voie d'amélioration de la performance des établissements de santé. Insérer des orientations claires et définir les modalités de pilotage de la démarche sont les préalables à une démarche coordonnée stratégique au sein de l'HAD, et par extension de l'Association gestionnaire. L'objectif est de développer le management de la responsabilité sociale et environnementale (RSE) à tous les niveaux de l'organisation. Il s'agira de définir le dispositif de pilotage de la démarche de développement durable au sein.

2) Réduire les impacts environnementaux de l'activité d'HAD

Les bonnes pratiques de gestion des déchets, de sensibilisation à l'éco-conduite, de réduction de consommation d'énergie sont une composante du projet d'établissement. Il s'agira d'insérer une clause sur les attitudes éco-responsables dans les conventions et contrats avec les prestataires/fournisseurs de l'HAD (enlèvement et traitement des déchets, désinfection du matériel médical, parc auto plus respectueux de l'environnement, achats éco-responsables sur des segments cibles)

3) Développer des actions auprès des personnels et des collaborateurs occasionnels de l'HAD

La politique des ressources humaines au sein de l'AHSS intègre des actions relatives à l'amélioration des conditions de vie et de travail. Le dialogue social, l'accessibilité à l'emploi, la parité, la formation, l'analyse de la pratique et la supervision sont des composantes du management. Il s'agira de poursuivre la formation continue des professionnels sur les thèmes de l'amélioration des conditions de travail et de mettre en œuvre les accords internes sur l'égalité professionnelle, la réduction de la pénibilité au travail, les contrats de génération.

4) Être force proposition auprès des patients, entourage et partenaires par le développement d'approches innovantes en développement Durables

L'HAD est un acteur privilégié d'éducation de la santé. Par son activité, le service développe un politique d'éducation, de dépistage et de prévention. Parce qu'il s'agit de répondre à nos besoins présents sans que cela empêche les générations du futur à répondre aux leurs, le service se doit de sensibiliser les patients et leur entourage mais aussi les professionnels sur la maîtrise des dépenses de santé (limiter les sur-stockages de médicaments et dispositifs médicaux aux domiciles des patients, gestion des péremptions...). Il s'agira également de former les professionnels à l'éducation à la santé avec le soutien de l'ESPAHSS